
Projet Pastoral

Le projet pastoral de notre établissement est indissociable du projet éducatif. En effet, la prise en compte de la dimension spirituelle de l'homme est partie intégrante de toute éducation à la liberté et de tout éveil authentique de l'intelligence et de la responsabilité humaines. Dans cette perspective, le projet éducatif que nous portons prend en compte l'identité catholique de notre établissement, qui est au centre de notre vision éducative dans le respect de chaque jeune et l'accueil de tous.

L'école Monsabré Sainte Marie prend à cœur sa mission de proposer le message de l'Évangile aux élèves, dans le respect des consciences et en tenant compte de l'évolution de chacun.

Ce projet a pour but de présenter les différents acteurs de la vie pastorale de l'établissement ainsi que la mise en œuvre concrète de la dimension pastorale de l'éducation telle que nous l'envisageons.

I. Accompagner les jeunes : l'équipe éducative

L'animation pastorale est assurée par le chef d'établissement, le prêtre et la communauté éducative dans son intégralité. Par sa présence éducative et son enseignement, tout adulte présent dans l'établissement prend part à la vie pastorale de l'établissement et assume cette identité chrétienne.

La mission éducative est confiée par l'Église à des personnes et à des communautés éducatives, au sein d'une Église locale diocésaine.¹

Tous les membres de la communauté éducative connaissent les fondements et reconnaissent les visées de l'engagement éducatif de l'école catholique. Ils sont conjointement et librement associés au même projet éducatif.²

¹ Statuts de l'Enseignement Catholique, §26.

² Statuts de l'Enseignement Catholique, §34.

L'équipe s'organise de la façon suivante :

- Le chef d'établissement a la charge de la mission pastorale confiée par l'évêque.
- Le prêtre de l'établissement est membre du conseil de direction.
- La communauté éducative dans son ensemble est impliquée dans le projet pastoral.
- Des adultes de l'établissement (enseignants, personnel OGEC, ...) prennent en charge l'enseignement de la culture chrétienne en CE2, CM1, CM2.

II. Transmettre une culture chrétienne commune à tous nos élèves

Tout élève inscrit dans l'établissement s'engage dans un esprit d'ouverture à approfondir ses connaissances quant à la question religieuse, et plus particulièrement à la vie et la culture chrétiennes.

- o Du CE2 au CM2°, une heure d'enseignement pastoral (*culture chrétienne*) est dispensée aux élèves. Elle n'est pas facultative. Cette heure poursuit un double objectif : transmettre les bases de notre culture chrétienne aux élèves et les inciter à une réflexion et un échange approfondis sur les grands thèmes de la vie humaine (le pardon, l'amitié, le bien & le mal, les grandes figures de l'histoire des hommes, ...).
- o Certains temps forts sont partagés avec tous les élèves (célébrations de rentrée en lien avec notre St Patron, de Noël ou épiphanie...). Les élèves y participent sauf avis contraire des familles.
- o En début d'année, l'équipe Pastorale de l'établissement organise, en lien avec les enseignants, une journée d'intégration en CM1 et CM2. Le but de cette journée est de contribuer à la bonne ambiance de la classe en permettant aux élèves de vivre une journée inhabituelle, avec une dimension spirituelle et une dimension culturelle.

III. Approfondir sa foi

Si la culture chrétienne est transmise à tous, la proposition plus précise de nourrir sa foi et de vivre une vie chrétienne est proposée à ceux qui en expriment le désir et sur adhésion des familles pour les élèves du CE1 au CM2. Ainsi, tout élève qui le souhaite peut :

- o Participer à des cours de catéchisme sur temps scolaire pendant que les autres élèves ont cours de culture religieuse.
- o Vivre sa préparation à un sacrement chrétien : baptême, première communion et/ou confirmation.
- o Le prêtre est disponible pour ceux qui voudraient vivre le sacrement de Réconciliation ou pour ceux, parents et élèves, qui souhaitent le rencontrer.

Par l'ensemble de ce qui la constitue, l'école catholique est au service de la dignité humaine et de la cohésion de la société. Elle contribue largement « à humaniser toujours plus la famille des hommes et son histoire ».³

L'école catholique est ainsi une invitation permanente, adressée à ses acteurs et à la société entière, à vivre dans la vérité de l'amour.⁴

³ Statuts de l'Enseignement Catholique, §42.

⁴ Statuts de l'Enseignement Catholique, §43.